

C.I.J.

Communiqué No. 57/28  
non officiel

Les renseignements suivants, émanant du Greffe de la Cour internationale de Justice, ont été mis à la disposition de la presse:

La Cour internationale de Justice a tenu aujourd'hui 2 octobre deux audiences en l'affaire du droit de passage sur territoire indien (Portugal c. Inde).

Elle a entendu M. Bourquin, professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Genève et à l'Institut Universitaire de Hautes Etudes internationales, qui a continué l'exposé de la thèse du Gouvernement du Portugal.

A l'audience qui s'ouvrira demain matin 3 octobre, à 10 h. 30, M. Bourquin poursuivra son exposé.

La Haye, le 2 octobre 1957.

I.C.J.

Communiqué No. 57/28  
(Unofficial)

The following information from the Registry of the International Court of Justice has been communicated to the Press:

To-day, October 2nd, the International Court of Justice held two sittings in the case of the Right of Passage over Indian Territory (Portugal v. India).

It heard M. Bourquin, professor in the Faculty of Law of the University of Geneva and at the Graduate Institute of International Studies, who continued to argue the case for the Government of Portugal.

M. Bourquin will continue his speech at the morning sitting (10.30) to-morrow, October 3rd.

The Hague, October 2nd, 1957.